

INCIDENTS DU SIÈGE.

Le cercle qui nous entoure s'élargit lentement, mais enfin il s'élargit, en attendant mieux. En avant du Moulin-Paquet, nous établissons une ligne de défense qui part du bord de la Seine au port à l'anglais, et se relie à d'autres ouvrages créés en avant de Villejuif : de nombreuses équipes de terrassiers y travaillent nuit et jour sous la protection de l'artillerie de nos forts, d'une canonniers embossée en Seine et de colonnes de soutien. De ce côté, nos éclaireurs ont poussé des reconnaissances jusqu'au cimetière de Choisy où les Prussiens, disaient-on, avaient établi de fortes batteries, et ils ont été fort étonnés de n'y voir que deux pièces de campagne en action sur la rive droite, notre ligne de défense est portée au delà de Créteil, où l'on exécute au hâté des redoutes et des chemins couverts pour les relier.

D'autre part, les travaux de la fortification deviennent de plus en plus formidables. Un de nos bastions a été armé de dix pièces de marine pour battre Châtillon de sorte que, quelle que soit la puissance des batteries prussiennes sur ce point, elle seront facilement réduites au silence par les feux convergents de nos forts et de cette partie du rempart. Nos travailleurs sont répandus aux environs de Bagneux et ne cessent d'inquiéter les grandes gardes prussiennes ; hier, vers trois heures, une colonne ennemie déboucha d'un repli de terrain pour écraser les nôtres, mais Issy et Montrouge ont envoyé aussitôt des obus, et messieurs les Prussiens de fuir à toutes jambes et dans toutes les directions pour se mettre à l'abri.

Les travaux complémentaires élevés en deçà du chemin de ronde et destinés à constituer une seconde enceinte forment aussi un ensemble d'ouvrages fort respectables. Au-dessus du tunnel d'Ivry s'élève un cavalier qui commande la vallée de la Seine ; de là on peut canonner en enfilade toute la ligne de ceinture jusqu'à Nicolai. Au-delà de la gare de l'Ouest-Ceinture, une ancienne carrière à ciel ouvert a été, au moyen de maçonneries et de terrassements, convertie en place d'ormes et le gracieux viaduc du Point-du-Jour, dont les baies ont été aveuglées, présente aujourd'hui un front défensif qu'il serait dangereux d'attaquer. Du haut de cet observatoire, on voit à la lunette un terrain troué, bouleversé, littéralement labouré par l'artillerie ; ce sont des points où les Prussiens avaient tout d'abord essayé d'établir leurs batteries. Sur le second plan, on aperçoit la terrasse de Meudon, garnie d'ouvrages armés de canons puis à droite, la batterie de Brimborion, dont les épaulements sont soutenus par des renforts en maçonnerie.

On a pu constater dans les dernières reconnaissances faites jusqu'à la pépinière Dufrenoy, du côté de Vitry, que les grands bâtiments vagues occupés par l'ennemi (en avant de la gare aux Bœufs, qui peut aussi abriter trois mille hommes sont désormais défendus par des travaux extérieurs et on a blindé les caves, de sorte qu'il faudrait, après avoir détruit par le canon du fort d'Ivry la partie supérieure, encore attaquer la position de vive force.

Notre système de défense et d'attaque s'améliore chaque jour, il sera bientôt complet. Parmi les moyens d'attaque dont nous allons pouvoir disposer figurent en assez grande quantité certains engins de guerre sur l'efficacité desquels on fonde de grandes espérances.

La commission des barricades, présidée par M. Rochefort a décidé que d'ici fin courant, tous les travaux relatifs à cette partie de la défense devaient être terminés. Elle a décidé en outre : 1° Qu'elle cesserait de fonctionner ; qu'elle serait dissoute jusqu'à nouvel ordre ; 2° que les cadres en seraient conservés, en cas de besoin, mais que les membres de cette commission et les ingénieurs qui y sont attachés renonceraient à recevoir les 200 francs par mois qui leur était alloués.

Un traité secret, antérieur à la guerre aurait été signé entre les puissances neutres pour préserver la puissance vaincue de tout démembrement de territoire. Communication de ce traité aurait été faite dernièrement à M. Thiers par une des puissances contractantes et c'est par la divulgation de ce traité que M. Thiers, dans son mémorandum, mettrait en échec l'ambition de M. de Bismark et du roi Guillaume. L'intégrité de notre territoire nous serait donc garantie par les puissances.

La 2^e compagnie des chasseurs de Neuilly a eu avant-hier une affaire avec les Prussiens à l'extrême barricade de Vitry-sur-Seine. Les troupes ennemies se composaient de soldats bavarois. Les nôtres se sont élancés cinquante contre 200. Le sergent Giraud a tué deux prussiens dans une charge à la baïonnette et le lieutenant Paulain s'est avancé jusqu'au devant de la barricade pour relever un soldat blessé. Trois des nôtres ont été blessés dans cette affaire.

Parmi les hasards singuliers de la guerre on ignore celui qui courut un sergent de chasseurs au combat de Chevilly. Pendant qu'il la mettait en joue, son arme avait éprouvé un choc violent dont il avait voulu se rendre compte. Le premier coup d'œil ne lui avait annoncé aucune avarie, mais le mécanisme lui semblait à l'arrêt et ne jouait plus avec facilité. Il lui fallut porter son arme à l'atelier de réparation où l'on constata qu'une balle prussienne était venue se loger dans le canon.

Au siège de Rome en 1849, un hasard semblable avait mis momentanément hors de service une pièce de siège. Un boulet ennemi était venu s'engager dans l'âme, au fond de laquelle la charge se trouvait déjà.

Un fait peu connu est l'existence d'une certaine quantité de soufre dans deux balles ennemies ramassées au moulin Gachen. Ces bal-

les tronconiques comme celles de nos chasseurs, étaient aplaties par la violence du choc et présentaient par suite de leur écrasement, la forme d'une petite coupe du diamètre d'une pièce de deux francs. Comme elles paraissent contenir des substances étrangères, elles furent portées au laboratoire du commandant Caron à St-Thomas d'Aquin où l'on reconnut la présence du soufre. On est en droit de supposer que les carabiniers ennemis (car leur infanterie ordinaire n'emploie que des balles en forme d'olive) cherchaient à envenimer leurs projectiles.

Courrier de Tours

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Tours, 22 novembre.

La question d'Orient, selon l'expression dont on a tant abusé dans ces dernières années dans la phase diplomatique : cela veut dire que les cabinets délibèrent ; la délibération peut durer quelques semaines. Nous ne pouvons à ce sujet nous dispenser de faire cette réflexion : les hommes d'Etat anglais sont bien maladroits. Ils ont la plus belle occasion qui se soit jamais présentée de faire de l'Angleterre l'arbitre de l'Europe, et ils vont la laisser échapper.

Le vieux Palmerston, qui savait quand il fallait se faire l'allié de la France, n'hésiterait pas en cette circonstance. Un célèbre homme d'Etat disait un jour que, pour les questions extérieures, le peuple anglais marche toujours en avant de son gouvernement, et qu'il le suit tous pour les questions intérieures. C'est là une sorte d'axiome. Et nous ne doutons pas que si le ministre anglais, en dépit des sympathies de la reine pour la Prusse, prenait une résolution énergique, il ne soit soutenu avec enthousiasme par la nation. Supposez que l'Angleterre fasse débarquer sur les côtes de Normandie une armée de 60,000 hommes, avec 2 ou 300 pièces de canon. Cette armée, combinant ses mouvements avec les armées du Nord, de l'Ouest et de la Loire, ne tarderait pas à arriver sous les murs de Paris.

Avant un mois il n'y aurait plus un soldat prussien armé sur le territoire français. La France et l'Angleterre unies par un lien indissoluble rallieraient à elles l'Autriche, l'Italie, la Turquie ; elles résoudraient à leur guise la question d'Orient, elles seraient même en état de reconstruire la Pologne, ou de former un empire slave, qui serait une barrière infranchissable devant la barbarie moscovite ; et la paix pourrait régner de longues années en Europe. Mais, hélas ! ce sont là des chimères, car il n'y a pas d'hommes d'Etat en Angleterre, et les politiques à courte vue qui gouvernent chez nos voisins en sont encore à se demander s'ils doivent se réjouir ou s'affliger de l'humiliation et des désastres de la France.

Nous ne devons pas d'ailleurs nous hâter de jeter la pierre aux hommes d'Etat anglais, car ce que nous voyons chez nous devrait nous engager à être moins sévères. Aux divers degrés de l'échelle politique nous trouverions chaque jour des abus, des fautes à signaler ; et, si le temps était aux récriminations, nous aurions d'étranges révélations à faire.

Ce ne sera pas une des moindres singularités de ce temps-ci que le spectacle de la dictature exerçant son pouvoir sans autre contestation que quelques articles de journaux lus aujourd'hui, oubliés demain. Cette dictature a son siège dans la ville la plus calme de France ; le contraste est frappant. D'un côté, un gouvernement dont les pouvoirs sont illimités, de l'autre, une population honnête et douce, que les malheurs de la patrie et son patriotisme ont fait sortir de sa quiétude ordinaire.

C'est à peine si quelques incidents se remarquent à côté des mouvements militaires ; nous en citerons deux d'assez mince importance. C'était, il y a quelques jours, dans une réunion de gardes nationaux, on causait politique et la conversation s'échauffait. Un citoyen, aux convictions ardentes, parlait plus fort que ses voisins et semblait irrité de ce que l'attention générale ne fût pas tournée vers lui : « — J'ai cependant bien le droit de parler, s'écria-t-il ; la liberté nous est enfin rendue et je saurai bien la faire respecter. — Sans doute, lui répliqua un garde national, vous avez la liberté de parler ; mais j'ai aussi la liberté de ne pas vous écouter, et je m'en vais. » Il s'en alla, les autres l'imitèrent, et l'orateur dut se taire pour ne pas parler devant des banquettes vides.

Dans un café de la ville vient d'être affichée la nota suivante :

« Il est expressément défendu aux marchands qui osent vendre des journaux odieux tels que l'Union (journal clerical), la Gazette de France ou tout autre journal bonapartiste ou légitimiste, de pénétrer ici. »

L'auteur de la note a oublié, est-ce à dessein, les journaux orléanistes, s'il y en a, ce que j'ignore. Mais ce n'est là qu'un détail. Sous l'Empire, les journaux ont eu à subir la censure plus ou moins directe du bureau de la presse ; les imprimeurs en raison de leur responsabilité, exerçaient une sorte de censure préventive ; mais nous n'avons pas con-

nu la censure de MM. les limonadiers. Vendre de la limonade et proscrire les journaux, voilà ce qui nous semble incompatible. Est-ce que dans tel ou tel café, pour avoir le droit, en payant, de boire un verre de bière on devra préalablement faire sa profession de foi ? Heureusement ces choses là ne se passent que chez MM. les limonadiers et que les autres marchands s'occupent de vendre leurs marchandises sans se soucier des opinions de leurs clients.

Il y a ici des officiers allemands prisonniers de qui l'on recueille des renseignements intéressants : l'un d'eux qui était préposé au service des réquisitions à Orléans dit que les Allemands avaient été surpris de la rapide organisation de l'armée de la Loire. Et comme on lui reprochait la dureté avec laquelle s'opéraient les réquisitions : Ordre du Roi, répondit-il ; on avait dit que la ville d'Orléans était très-riche. Et il ajouta : du reste, on se défie de nous, Bavares, et vous en avez la preuve dans ce fait qu'on nous remplace par les soldats du prince Frédéric-Charles. Tous les prisonniers Bavares sont unanimes dans leur désir de voir bientôt la fin de la guerre.

CH. CAROT.

On lit dans la Gazette de France :

« Tous les témoignages qui nous arrivent d'Orléans s'accordent à constater que le désir de la paix semblait posséder à un point extraordinaire toute l'armée bavaroise, officiers et soldats. Les officiers, même les plus élevés, même le général en chef, exprimaient sans cesse leurs vœux à cet égard : ils avouaient bien haut leur répugnance pour une lutte où ils avaient déjà mis et versé tant de sang, et ils ne dissimulaient pas en même temps leur défiance de la Prusse, leur crainte que la France abattue, ils ne fussent livrés, pieds et poings liés à l'absorbante ambition du Brandebourg. Nous pourrions citer bien des mots expressifs sur ce sujet ; tout le monde en particulier remarque avec quel empressement le général von der Tann vient voir M. Thiers à son premier passage, de quels hommages il l'entoure, quels vœux il exprima pour le succès de sa mission, et aussi avec quelle gravité triste, revenant voir M. Thiers à son retour de Versailles, il reçut la nouvelle du rejet de l'armistice.

« Si nous avions une diplomatie habile et sérieuse, nous pourrions nous accentuer ces dissidences qui se font jour parmi nos ennemis, désintéresser et neutraliser ces Etats secondaires de l'Allemagne que la politique inepte du second empire a séparés de notre cause ? »

Une lettre adressée de Madrid au rédacteur du Courrier de la Gironde contient des détails intéressants sur la mort de la jeune princesse Amélie de Montpensier, sœur cadette de Mme la comtesse de Paris :

« Permettez-moi d'abandonner le champ de la politique pour vous entretenir encore de l'immense douleur causée à toute la société andalouse, par la perte irréparable d'Amélie d'Orléans, qui en était un de ses plus beaux ornements. Des témoins oculaires m'ont assuré que depuis la modeste ouvrière jusques aux filles des ducs et des marquis, toutes sans exception, ont voulu témoigner par leur présence, combien elles regrettaient leur amie, et celle des pauvres de Séville et de San-Lucar de Barrameda, auxquels elle a tant de fois porté avec sa digne et bonne mère, des secours et de douces consolations.

« Toute la population de Séville, des députations de Cadix, de Xérès, de San-Lucar, de Cordoue et de Madrid s'étaient pressées d'accourir à Séville, pour accompagner à sa dernière demeure, dans la chapelle du palais Saint-Thelme, celle qui a été pendant sa trop courte existence, un modèle de vertus et le charme de sa famille aujourd'hui éplorée.

« Quand le cercueil a été transféré du palais à la chapelle, chacun a pu voir les restes de celle dont la beauté avait été respectée même par la mort. Toutes les jeunes filles et les mères andalouses versaient des larmes. Généraux et officiers de terre et de mer, magistrats à cheveux blancs, avocats, artistes, journalistes et ouvriers se sont agenouillés et ont mêlé leurs larmes à celles de sa mère si cruellement éprouvée.

« Elle a suivi avec le duc de Montpensier, pas à pas, jusques auprès de la tombe, cette partie de son cœur qui allait disparaître à tout jamais pour elle et laisser un de ses vides affreux qui ne se comblent pas et dont le souvenir ébranle l'âme la plus résignée et la plus énergique.

« Les cendres d'Amélie d'Orléans reposent à côté de celles de sa sœur et de son frère, enlevés comme elle à l'amour de leurs parents et de leurs nombreux amis.

« Pendant deux jours, les jeunes filles de Séville sont allées se prosterner et prier auprès de la tombe de cette noble et belle enfant, si aimée de tous. Des femmes du peuple l'ont pleurée comme leur propre fille.

« Toutes les passions humaines ont disparu en présence de l'immense douleur qui frappe la famille d'Orléans.

« Si les poignantes douleurs font connaître la sympathie qu'inspirent ceux qui sont cruellement éprouvés par le sort, la famille d'Orléans trouvera une consolation bien douce dans celle que tous, grands et petits, sans distinction de partis, lui ont témoignée dans cette triste circonstance.

Chronique locale & départementale

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX.

Monsieur,

En intervenant dans le débat soulevé par la publication des différents sommaires de la séance du 8 courant, du Conseil municipal, mon intention n'était pas d'y voir figurer mon nom, puisque, au bas de ma lettre j'avais mis « un de vos lecteurs. » Est-ce par erreur que vous en avez agi autrement ? Ceci importe peu. Pourtant il est bon que vos lecteurs sachent que je n'avais qu'un but : simplifier la question en la résumant dans ses différents points pour la rendre plus saisissable au public qui ne veut plus désormais ignorer des questions qui le concernent.

« M. Dewarlez, dans le numéro du 23 courant, de votre estimable journal et M. A. Talon dans celui du 24 courant, m'ayant fait l'honneur de répondre aux diverses questions que vous avez publiées le 22 courant, je croirais manquer aux convenances en ne leur donnant pas mon appréciation après quoi j'abandonnerai une discussion qui ne porte en elle aucun fruit.

« Répondant à la première question. — M. A. Talon ne fait pas connaître les premières conclusions de son rapport ; il ne parle que de celles modifiées après discussion et rejetées après une seconde lecture du rapport.

« Passant à la 2^e question. — Il prétend qu'à la fin de la séance il fut convenu qu'il emporterait le brouillon de son rapport pour le mettre au net ; en corriger les fautes de rédaction et en modifier les conclusions ! Avec qui cela fut-il convenu ? Pourquoi modifier des conclusions qui avaient été rejetées ?

« La troisième et la quatrième question sont vidées. M. Junker donne une solution à mes questions. Je dois rappeler, en passant, que je ne lui en adressai qu'une seule qu'il résout, en effet, puisqu'il convient avoir retiré le soir, en motivant sa décision, la signature qu'il avait donnée le matin. C'est très-clair, pourtant j'avoue ne pas comprendre que l'on puisse reprendre une signature donnée !

« Plus tard quand j'aurais l'expérience que donne toujours un grand âge, peut-être, mes placeraï-je à un autre point de vue.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

X. DORION.

Le Préfet du Nord prie les personnes qui voudraient établir des ateliers pour la confection de souliers et de vêtements pour l'armée de l'en informer dans les quarante-huit heures.

L'Etat leur fournirait les draps et les cuirs nécessaires. On est prié d'indiquer la quantité d'objets que l'on pourrait faire confectonner dans un délai de... Déposer les demandes à la Préfecture, première division.

Les gardes nationaux mobilisés, qui en feront la demande par écrit à M. le préfet du Nord jusqu'au 26 courant, pourront être employés dans les ateliers régimentaires.

Hier, dit le Glaneur de St-Quentin, il y a eu fusillade du côté de Tergnier ; des uh-lans font des points dans les villages tels que Flovy-le-Martel, Uvillers, Grand-Ésigny.

Les journaux de Cambrai nous apprennent que M. le colonel commandant la Place vient de décider que par mesure de sûreté les portes de la ville, sont, depuis lundi dernier, 21 courant, fermées à sept heures du soir à l'exception de la porte de Valenciennes qui sera fermée à huit heures comme par le passé.

Marché aux grains de ce jour : Hausse moyenne de 1 fr. 30 centimes.

Cour d'Assises du Nord.

Présidence de M. Vandecasteele. — Ministère public, M. Bagneris.

Audience du 22 novembre.

Les nommés Pierre Mathieu Wyck, né à Hellevoet-Huys, en Hollande, en dernier lieu négociant à Lille, et Jean-Corneille Wyck, sont accusés de faux en écriture de commerce, commis à Lille dans les années 1866-67, avec usage des dits faux.

L'audience continue. Défenseur, M^e Hattu.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Tours, 24 novembre. Un décret en date du 22 défend l'exportation de beurre salé de France. Les prussiens sont arrivés à Verneuil, on dit qu'ils occupent Nogent-le-Rotrou.

Les prussiens ont occupé Montargis le 21 novembre.

Le Moniteur dit que l'armée de la Loire est trop puissante pour être cernée par les forces menaçant ses ailes ; il ajoute que l'ennemi ne peut pas avancer trop rapidement sur Mans ou Vendôme sans grande témérité, ces deux places étant bien défendues.

Quant au général Werder, le Moniteur dit qu'il a des forces suffisantes pour barrer le chemin.

Tours, 24 novembre.

Contrairement au télégramme de Constantinople du 22 novembre, on assure de bonne source que la Turquie est résolue de maintenir énergiquement le traité de 1856. L'Italie serait disposée à agir d'accord avec l'Angleterre et l'Autriche.

Tours, 23 novembre.

Une dépêche ministérielle annonce d'Evreux en date du 22 novembre, que la garde nationale d'Evreux et du voisinage ont gardé toutes leurs positions, appuyées par la population rurale, qui harcèle les Prussiens.

Bombay, 23 novembre.

Des nouvelles de Cochinchine disent que tous les Allemands ont été chassés de Saigon, qui a été déclarée en état de siège.

Londres, 23 novembre.

Le Times dit que la Porte a exprimé aux signataires du traité de 1856, la surprise pénible causée à Constantinople par la circulaire du prince Gortschakoff. On espère que les puissances signataires aideront la Turquie à empêcher l'accomplissement de cet acte qui détruirait les relations internationales.

Londres, 24 novembre 1870.

Le Times dit que la mission de Chaudordy avait pour but de faciliter la convocation de l'Assemblée nationale même sans armistice ; mais cette mission n'a pas réussi.

Odo Russell a eu deux entrevues avec Bismark.

Lundi, les dispositions de M. de Bismark étaient pacifiques.

Rien de nouveau devant Paris, les forts restent silencieux.

Le Daily-News dit que le général Trochu a annoncé qu'il ne ferait aucune sortie avant de savoir si l'armée assiégée a été attaquée par l'armée de la Loire.

Le Times dit que la réponse du prince Gortschakoff n'est pas encore arrivée et il espère qu'elle sera conciliante.

Le Standard dit que la Porte a adressé un appel aux signataires du traité mais qu'elle est résolue à ne pas accepter de conférence.

Berlin, (Officiel.)

Versailles, 22 novembre.

Plusieurs petits combats ont eu lieu le 21, au sud de Loupe, le 83^{me} régiment a capturé un canon. Le 22, Nogent le Rotrou a été, sans résistance, occupée par nos troupes.

Arras, 24 novembre.

On nous annonce qu'hier les Prussiens ont été repoussés à Villers, au nord d'Amiens.

PRÉFECTURE DU NORD

Une dépêche arrivée aujourd'hui à 2 heures, à la préfecture, annonce que 200 Prussiens faits prisonniers à Villers arrivent à Amiens.

En vente à la librairie J. Reboux.

1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payés. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^e 12, rue du Chemin-de-Fer.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la rue du Chemin de fer.